

AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482 P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v. Internet: www.eurocold.it e-mail: info@eurocold.it

Revision n. 3 du 26/05/2017 Imprimè le 29/05/2017

Fiche d'Information

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l`entreprise

1.1. Identificateur de produit		

E.AL Code: **EUROGEL AL** Dénomination

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Glicole propilenico inibito a grado alimentare pronto all'uso. Dénomination supplèmentaire

Usages identifiés Industriels **Professionels** Utilisation Secteur

1.3. Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à

Centro Antiveleni Ospedale Niguarda +39 0266101029

SECTION 2. Identification des dangers.

2.1. Classification de la substance ou du mélange.

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

Classification e indication de danger:

2.2. Éléments d'étiquetage.

Pictogrammes de danger: Mentions

d'avertissement:

Conseils de prudence:

Mentions de danger:

2.3. Autres dangers.

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants.

3.1. Substances.

Informations non pertinentes.

3.2. Mélanges.

Le produit n'est contient de substances classées comme dangereuses pour la santé ni pour l'environnement conformément aux dispositions du Règlement (UE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs) dans des quantités telles que la déclaration correspondante serait requise.



AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482 P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v. Internet: www.eurocold.it e-mail: info@eurocold.it

SECTION 4. Premiers secours.

4.1. Description des premiers secours.

Non indispensable. Veiller à respecter les règles de bonne hygiène industrielle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Aucun épisode ayant causé des dommages à la santé et pouvant être imputés au produit n'a été répertorié.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Informations non disponibles.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie.

5.1. Moyens d'extinction.

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS Les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels: anhydride carbonique, mousse, poudre et eau nébulisée. MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

DANGERS DUS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE Éviter de respirer les produits de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.

ÉQUIPEMENT

Vêtements normaux de lutte de contre le feu, respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (EN 137), combinaison pare-flamme (EN469), gants pare-flamme (EN 659) et bottes de pompiers (HO A29 ou A30).

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Bloquez la perte s'il n'y a pas de danger.

Porter un équipement de protection approprié (y compris les équipements de protection individuelle listés dans la section 8 de la fiche de données de sécurité) pour prévenir la contamination de la peau, des yeux et des personnes.

Ces indications sont valables aussi bien pour le personnel chargé du travail que pour les interventions d'urgence.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.



AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482 P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v. Internet: www.eurocold.it e-mail: info@eurocold.it

Éviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Aspirer le produit renversé dans un récipient approprié. Si le produit est inflammable, utiliser un équipement antidéflagrant. Évaluer la compatibilité du récipient avec le produit, voir la section 10. Absorber le matériau restant avec un matériau absorbant inerte. Assurer une ventilation suffisante du site touché par la fuite. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

6.4. Référence à d'autres sections.

D'éventuelles informations relatives à la protection individuelle et l'élimination figurent dans les sections 8 et 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Manipuler le produit après avoir consulté toutes les autres sections de la présente fiche de sécurité. Éviter la dispersion du produit dans l'environnement. Ne pas manger, ni boire ni fumer durant l'utilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.

Maintenir le produit dans des conteneurs clairement étiquetés. Conserver les conteneurs loin des éventuels matériaux/matières incompatibles, faire référence à la section 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s).

Informations non disponibles.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

8.1. Paramètres de contrôle.

Informations non disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition.

Veiller au respect des mesures de sécurité communément appliquées pour la manipulation des substances chimiques.

PROTECTION DES MAINS Non indispensable.

PROTECTION DES PEAU Non indispensable.

PROTECTION DES YEUX Non indispensable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

En cas de dépassement de la valeur limite (ex. TLV-TWA) de la substance ou d'une ou de plusieurs des substances présentes dans le produit, Il est recommandé de faire usage d'un masque doté de filtre de type A dont la classe (1, 2 ou 3) devra être choisie en fonction de la concentration limite d'utilisation. (réf. norme EN 14387). En présence de gaz ou de vapeurs de nature différente et/ou de gaz ou de vapeurs contenant des particules (aérosol, fumes, brumes, etc.), il est nécessaire de prévoir des filtres de type combiné.

L'utilisation de moyens de protection des voies respiratoires est nécessaire dans le cas où les mesures techniques adoptées ne seraient pas suffisantes pour limiter l'exposition du personnel aux valeurs de seuil prises en compte. La protection offerte par les masques est toutefois limitée.



AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482 P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v. Internet: www.eurocold.it e-mail: info@eurocold.it

Dans le cas où la substance en question serait inodore ou dans le cas où le seuil olfactif serait supérieur au TLV-TWA correspondant et en cas d'urgence, faire usage d'un respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (réf. norme EN 137) ou d'un respirateur à prise d'air externe (réf. norme EN 138). Pour choisir correctement le dispositif de protection des voies respiratoires, faire référence à la norme EN 529.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE.

Les émissions de processus de production, y compris celles d'appareillages de ventilation, doivent être contrôlées pour garantir le respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Etat Physique liquide Couleur incolore Odeur inodore Seuil olfactif. Non disponible. pH. 7.5 - 9.5Point de fusion ou de congélation. Non disponible. Point initial d'ébullition. 100 °C. Intervalle d'ébullition. Non disponible. Point d'éclair. Non disponible. Vitesse d'évaporation Non disponible. Inflammabilité de solides et gaz Non disponible. Limite infer.d'inflammab. Non disponible. Limite super.d'inflammab. Non disponible. Limite infer.d'explosion. Non applicable. Non applicable. Limite super.d'explosion. Pression de vapeur. 23 hPa Densité de la vapeur Non disponible. Densité relative. 1,02 - 1,06 Solubilité miscible Coefficient de partage: n-octanol/eau Non disponible. Température d'auto-inflammabilité. Non applicable. Température de décomposition. Non disponible. Non disponible. Viscosité Propriétés explosives Non disponible. Propriétés comburantes Non disponible.

9.2. Autres informations.

Informations non disponibles.

SECTION 10. Stabilité et réactivité.

10.1. Réactivité.

Aucun danger particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique.

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses.

Dans des conditions d'utilisation et de stockage normales, aucune réaction dangereuse n'est prévisible.

10.4. Conditions à éviter.

Aucune en particulier. Respecter néanmoins les précautions d'usage applicables aux produits chimiques.



AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482 P.IVA 02669040368 - REA MO 321144 Cap. Soc. € 153.000 i.v.

Internet: www.eurocold.it e-mail: info@eurocold.it

10.5. Matières incompatibles.

Informations non disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux.

Informations non disponibles.

SECTION 11. Informations toxicologiques.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

Métabolisme, cinétique, mécanisme d'action et autres informations

Informations non disponibles.

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations non disponibles.

Effets immédiats, retardés et effets chroniques des expositions à court et à long terme

Informations non disponibles.

Effets interactifs

Informations non disponibles.

TOXICITÉ AIGUË

Mélange CL50 (Inhalation): Non classé (aucun composant pertinent)

DL50 (Oral) du mélange: Non classé (aucun composant pertinent)

DL50 (Cutané) du mélange: Non classé (aucun composant pertinent)

IRRITATION DE CORROSION / CUTANÉE

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger

SEVERES DOMMAGES AUX YEUX/IRRITATION

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger

SENSIBILITÉ RESPIRATOIRE OU CUTANE'

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger CANCÉROGÉNICITÉ'

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger TOXICITÉ ORGANIQUE SPÉCIFIQUE CIBLE (STOT) - EXPOSITION UNIQUE

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger

TOXICITÉ ORGANIQUE CIBLE SPÉCIFIQUE (STOT) - EXPOSITION RÉPÉTÉEII ne répond pas aux critères de classification de cette

classe de danger

DANGER EN CAS D'ASPIRATION

Il ne répond pas aux critères de classification de cette classe de danger

SECTION 12. Informations écologiques.

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités.

12.1. Toxicité.

Informations non disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité.

Informations non disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation.



AZIENDA CERTIFICATA



Informations non disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol.

Informations non disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.

EURO COLD srl

Cap. Soc. € 153.000 i.v. Internet: www.eurocold.it e-mail: info@eurocold.it

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy

Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482 P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

12.6. Autres effets néfastes.

Informations non disponibles.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination.

13.1. Méthodes de traitement des déchets.

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et l'éventuelle réglementation locale en vigueur. EMBALLAGES CONTAMINÉS Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicate au traitement des déchets.
SECTION 14. Informations relatives au transport.
Le produit n'est pas considéré dangereux, selon les dispositions actuelles en vigueur pour le transport des marchandises dangereuses par route (ADR), par chemin de fer (RID), par voie maritime (Code IMDG) et par voie aérienne (IATA). En outre :
14.1. Numéro ONU.
Non applicable.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies.
Non applicable.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport.
Non applicable.
14.4. Groupe d`emballage.

14.5. Dangers pour l'environnement.

Non applicable.



AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482 P.IVA 02669040368 - REA MO 321144

Cap. Soc. € 153.000 i.v. Internet: www.eurocold.it e-mail: info@eurocold.it

Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC.

Informations non pertinentes.

SECTION 15. Informations réglementaires.

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

<u>Catégorie Seveso.</u> Aucune.

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006.

Aucune.

Substances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH).

Aucune.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH).

Aucune.

Substances sujettes à l'obligation de notification d'exportation Reg. (CE) 649/2012

÷

Aucune.

Substances sujettes à la Convention de Rotterdam

<u>:</u>

Aucune.

Substances sujettes à la Convention de Stockholm

:

Aucune.

Contrôles sanitaires.

Informations non disponibles.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique.

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange et les substances qu'il contient.

SECTION 16. Autres informations.

LÉGENDE:

- ADR: Accord européen pour le transport des marchandises dangereuses sur route
- CAS NUMBER: Numéro du Chemical Abstract Service
- CE50: Concentration ayant un effet sur 50% de la population soumise aux tests



AZIENDA CERTIFICATA



EURO COLD srl

Via Aldo Moro n.11/e - 41030 Bomporto (MO) Italy Tel. +39.059.8178138 r.a - Fax +39.059.8170482 P.IVA 02669040368 - REA MO 321144 Cap. Soc. € 153.000 i.v.

Internet: www.eurocold.it e-mail: info@eurocold.it

- CE NUMBER: Numéro d'identification dans l'ESIS (système européen des substances existantes)
- CLP: Règlement CE 1272/2008
- DNEL: Niveau dérivé sans effet
- EmS: Emergency Schedule
- GHS: Système harmonisé global de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA DGR: Règlement pour le transport des marchandises dangereuses de l'Association internationale du transport aérien
- IC50: Concentration d'immobilisation de 50% de la population soumise aux tests
- IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses
- IMO: International Maritime Organization
- INDEX NUMBER: Numéro d'identification dans l'Annexe VI du CLP
- LC50: Concentration mortelle 50%
- LD50: Dose mortelle 50%
- OEL: Niveau d'exposition sur les lieux de travail
- PBT: Persistant, bio-accumulant et toxique selon le REACH
- PEC: Concentration environnementale prévisible
- PEL: Niveau prévisible d'exposition
- PNEC: Concentration prévisible sans effet
- REACH: Règlement CE 1907/2006
- RID: Règlement pour le transport international des marchandises dangereuses par train
- TLV: Valeur limite de seuil
- TLV CEILING: Concentration qui ne doit être dépassée à aucun moment de l'exposition au travail.
- TWA STEL: Limite d'exposition à court terme
- TWA: Limite d'exposition moyenne pondérée
- VOC: Composé organique volatile
- vPvB: Très persistant et bio-accumulant selon le REACH
- WGK: Wassergefährdungsklassen (Deutschland).

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

- 1. Règlement (UE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
- 2. Règlement (UE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
- 3. Règlement (UE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
- 4. Règlement (UE) 2015/830 du Parlement européen
- 5. Règlement (UE) 286/2011 du Parlement européen (II Atp. CLP)
- 6. Règlement (UE) 618/2012 du Parlement européen (III Atp. CLP)
- 7. Règlement (UE) 487/2013 du Parlement européen (IV Atp. CLP)
- 8. Règlement (UE) 944/2013 du Parlement européen (V Atp. CLP)
- 9. Règlement (UE) 605/2014 du Parlement européen (VI Atp. CLP) 10. Règlement (UE) 2015/1221 du Parlement européen (VII Atp. CLP)
- 11. Règlement (UE) 2016/918 du Parlement européen (VIII Atp. CLP)
- The Merck Index. 10th Edition
- Handling Chemical Safety
- INRS Fiche Toxicologique (toxicological sheet)
- Patty Industrial Hygiene and Toxicology
- N.I. Sax Dangerous properties of Industrial Materials-7, 1989 Edition
- Site Internet IFA GESTIS
- Site Internet Agence ECHA

Note pour les usagers:

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

Fournir une formation appropriée au personnel chargé de l'utilisation de produits chimiques.

Modifications par rapport à la révision précédente.

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes:

01 / 02 / 04 / 06 / 11 / 14 / 15.